

Mission Insertion Culture :

La culture et les arts comme leviers d'insertion

Par Myriam ALBET,
ALLIES MDEF de Lyon¹⁵⁷

Créée en 1998 par ALLIES, Plan local d'insertion par l'emploi (PLIE) de Lyon à l'occasion du Défilé de la Biennale de la Danse, la Mission insertion culture (MIC) a l'originalité d'appréhender la culture et les arts comme des vecteurs d'insertion socioprofessionnelle. Depuis 2008, ALLIES et la MIC ont intégré la Maison de l'emploi et de la formation de Lyon (MDEF). Les principaux objectifs MIC sont, sur le territoire Grand Lyon, d'animer les partenariats entre acteurs de l'insertion et opérateurs artistiques et culturels et d'apporter un appui en ingénierie de projet.

De 1998 à juin 2013, 3 450 personnes en insertion du Grand Lyon ont participé à l'un des quatre types d'actions mises en œuvre par plus de quatre-vingts partenaires. Il peut s'agir de sorties en collectif, de médiations culturelles (rencontre avec une équipe artistique, découverte des coulisses, école du spectateur, etc.), de participations à des processus de création et de pratique amateur ou d'une action « ressources humaines ». Il ne s'agit pas d'œuvrer à la professionnalisation des artistes mais de proposer des découvertes de métiers, stages ou emplois sur des postes à bas niveau de qualification dont les compétences sont transférables dans d'autres secteurs d'activités (agents d'accueil, logisticiens, commis de cuisine, etc.). Huit institutions sont du reste signataires de la charte entreprise MDEF de Lyon.



RDV

Culture

p109
p237
p318

Les cadres d'intervention

La MIC est caractérisée par une logique de transversalité des politiques publiques : culture, insertion mais aussi Politique de la ville qui demeure le socle financier de la mission. Ses objectifs sont fixés chaque année par un comité de pilotage auquel participent ses financeurs : État, Région, Grand Lyon et Ville de Lyon.

Structurée à l'origine autour des Biennales (Danse et Art contemporain) et primée par la Région pour son caractère novateur, la MIC est, en 2004, chargée d'intervenir pour les quatre PLIE de l'agglomération et dotée d'un nouveau cadre d'intervention : la Charte de coopération culturelle Ville de Lyon. Ainsi, de grandes institutions culturelles de Lyon telles que l'Opéra, le service archéologique, les théâtres des Célestins, de la Croix Rousse, etc. s'engagent sur le volet « insertion » ; investissement qui n'a fait que s'accroître au fil des ans. À côté de ces grands opérateurs culturels et de « culture pour tous », autre partenaire historique, la MIC a multiplié les partenariats avec des structures et compagnies artistiques intervenant sur les territoires classés en Politique de la ville et des organisateurs de festivals (Nuits sonores, KARAVEL-POLE PIK, Festival Lumière, etc.).

Cela a permis de diversifier les supports : danse, théâtre, cinéma, photographie, mais aussi archéologie préventive, cirque, écriture, poésie, slam, musique, chant, arts plastiques, balade culturelle urbaine...

Autre caractéristique de la MIC, c'est d'intégrer les actions au droit commun de l'intervention. Cela signifie que la culture doit se mettre en place sans financement complémentaire. Ainsi, si le financement d'actions « insertion culture » se développe à partir de 2005, dès 2007 la priorité est de mettre en place des actions, sans majorer les financements des opérateurs, ce qui constitue une limite au développement des actions.

L'insertion et la culture : une trentaine d'acteurs insertion mobilisés

Les intermédiaires de l'emploi rencontrent des difficultés à mettre en œuvre les actions « culture ». Ceci s'explique en partie par la priorité donnée à l'accès à l'emploi et à la formation de par leurs conventions d'objectifs et protocoles d'intervention mais aussi par des problématiques de temporalité. Ainsi le temps à consacrer au montage de projet, à la mobilisation des publics, au suivi et à

Dossier MRIE 2014

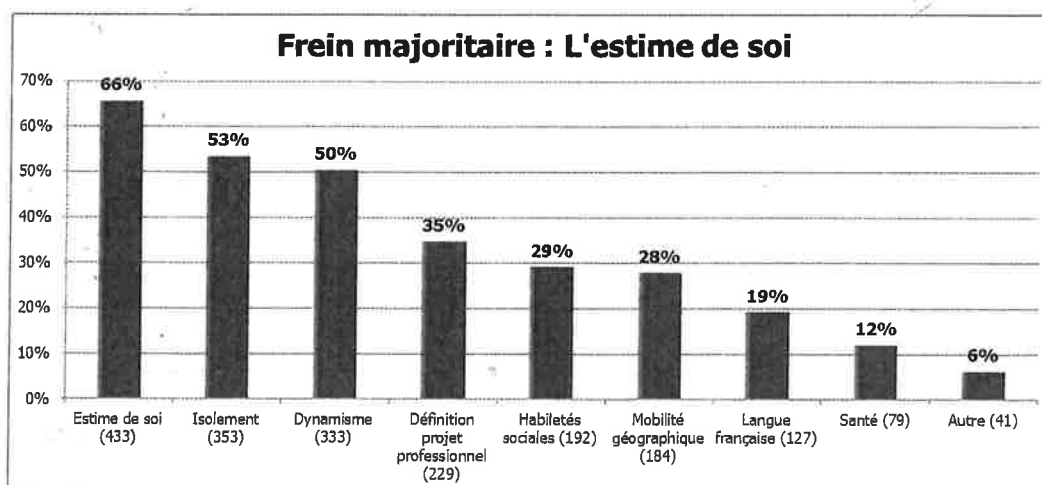
Novembre 2014

l'évaluation des actions est souvent sous-estimé. De ce fait, la MIC travaille principalement avec des « convaincus » de l'impact positif des actions culture sur la dynamique de parcours soit une trentaine d'opérateurs insertion sur le territoire Grand Lyon.

Un accompagnement formatif, réalisé en 2011 avec la chef de projet « Politique de la ville » des pentes de la Croix-Rousse et le cabinet Reflect, a permis à des acteurs culturels, conseillers emploi et participants aux actions de réfléchir ensemble à « comment mobiliser sur les actions insertion-culture sans discrimination ». En sont sorties trois pistes de travail : améliorer l'évaluation, la communication et l'argumentaire culture dans le cadre d'un accompagnement socioprofessionnel. Pistes toujours d'actualité et qui feront l'objet d'un après-midi de travail au Grand Lyon le 20 novembre prochain.

Les participants aux actions : les plus éloignés de l'emploi

Les publics cibles de la MIC sont les participants PLIE, les Demandeurs d'emploi de longue durée, les jeunes inscrits en Mission locale, les bénéficiaires du Revenu de solidarité active, les travailleurs handicapés et les habitants des territoires CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). Depuis 2009, la MIC présente une étude statistique annuelle basée sur des grilles individuelles remplies par les partenaires « insertion ». La dernière étude porte sur 849 personnes accompagnées par 23 structures ayant participé à des actions « insertion culture » en 2013. Elle démontre une fois encore que ces actions visent en priorité des personnes en insertion les plus éloignées de l'emploi. Il s'agit majoritairement des femmes (2/3), âgées de plus de 26 ans (30 % de 16/25 ans) qui cumulent des niveaux de qualification bas (65 % n'ont pas acquis un niveau CAP ou BEP) et d'autres problématiques. Le diagramme ci-dessous reprend les difficultés repérées par les intermédiaires de l'emploi qui justifient l'orientation sur une action « culture ». Selon eux, les principaux freins à l'insertion sont par ordre décroissant : l'estime de soi, l'isolement, le manque de dynamisme, l'absence de définition du projet professionnel, la non-maîtrise des habiletés sociales (capacités à participer à un projet collectif, à respecter des contraintes horaires, hiérarchiques...), de la langue française et des difficultés de santé.



Source : Étude d'impact MIC 2014

Un impact positif démontré sur la dynamique de parcours

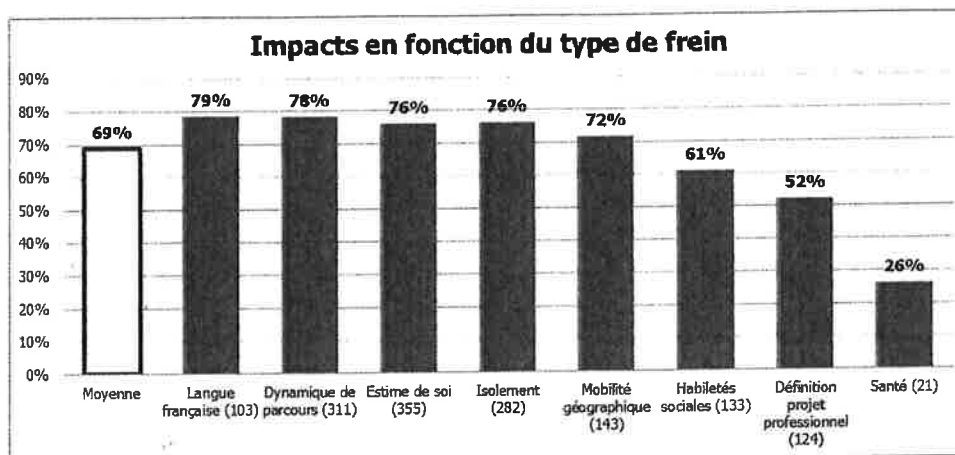
L'impact positif des actions « culture » est démontré chaque année. Ainsi, en 2013 le taux d'impact moyen est de 69 %, de 65 % pour les jeunes Mission locale et de 72 % pour les résidents CUCS. Les taux d'impact les plus élevés sont une amélioration dans la maîtrise de la langue française (79 %), dans la dynamique de parcours (78 %), concernant l'estime de soi (76 %), la sortie de l'isolement (76 %), la mobilité géographique (72 %) et les habiletés sociales (61 %).

Suite aux actions culture, 77 % des personnes ont accepté des étapes d'insertion. Ces étapes concernent à 42 % un travail sur des freins périphériques car, par les actions culture, le rapport entre la personne et son référent se consolide ce qui permet de renforcer le lien de confiance et à la personne d'oser verbaliser des difficultés de santé, de logement, de finances, d'image de soi... Les

Dossier MRIE 2014

Novembre 2014

autres étapes déclenchées suite aux actions culture sont : des étapes de mise en situation de travail (21 %), de recherche d'emploi (17 %) ou de formation (16 %). 10 % des participants mettent fin à l'accompagnement suite aux actions culture, généralement pour être réorientés vers un dispositif plus adapté. On note ainsi beaucoup de réorientations sur la maison du handicap.



Source : Étude d'impact MIC 2014

Quel avenir pour les actions de mobilisation par la culture ?

Avec en 2015 la mise en place de la nouvelle géographie prioritaire réduisant les territoires classés en contrat de ville, des nouveaux protocoles Maisons de l'emploi, PLIE, d'un nouveau contrat d'objectif 2015/2017 pour les Missions locales et la création de Lyon Métropole, quel sera l'avenir des actions « culture » ? Il faut espérer que les objectifs de mise à l'emploi ne seront pas trop contraignants pour les intermédiaires de l'emploi afin que les plus éloignés de la sphère professionnelle puissent, par des actions de mobilisation par le support culturel, améliorer leurs capacités à comprendre le monde dans lequel ils vivent, d'en intégrer les codes et références pour pouvoir mieux s'adapter et être acteurs de leur propre trajectoire professionnelle et pratique culturelle.

Le cadre d'intervention de la MIC sera certainement en redéfinition ces prochains mois. Compte tenu des prises de compétences « insertion » et « culture » de la future Métropole, le repositionnement de la MIC en direction des bénéficiaires du RSA et des jeunes des Missions locales ainsi que son portage seront à l'étude.

Gageons que l'engagement de plusieurs villes du Grand Lyon de mettre en œuvre une charte de coopération culturelle sur le modèle de celle développée par la Mission de coopération culturelle Ville de Lyon, permettra de nouer de nouveaux partenariats et de mettre en place des projets innovants au bénéfice des privés d'emploi. ■

Contact : Myriam ALBET, Chargée de Mission insertion culture - ALLIES MDEF de Lyon

 **Maison de l'Emploi**
Lyon et de la formation



Un groupe de stagiaires de COTÉ PROJETS participant au projet Nell Opéra, Stoffleth ©